

L'histoire-géographie dans la réforme du lycée

LES CHIFFRES

- **4h** : c'est le nombre d'heures d'histoire-géographie que suivront désormais **tous les élèves de 1^{ère}**.
- **+1h30** : c'est le temps supplémentaire accordé à l'apprentissage de l'histoire-géographie en 1^{ère} S.
- **0€** : c'est le gain attendu de cette réforme. Le but est d'assurer la réussite de chaque élève, pas de faire des économies.

L'ESSENTIEL

- La réforme du lycée prévoit deux innovations majeures : (1) **un accompagnement personnalisé de 2h pour tous les élèves de la seconde à la terminale** et (2) **une orientation plus progressive et réversible** qui permet des **corrections de trajectoire**.
- Parce qu'il était **inimaginable d'alourdir l'emploi du temps des lycéens**, parmi les plus chargés en Europe, la mise en place de ces innovations impliquait **d'ajuster les horaires et les programmes des différentes matières**.
- C'est le cas de l'histoire-géographie qui **fait désormais partie des disciplines fondamentales communes à tous les élèves des premières générales**. Les élèves de 1^{ère} suivront tous le même nombre d'heures et les mêmes programmes, pour l'apprentissage d'une culture commune et partagée. **La réforme ne change rien pour les élèves des séries L et ES, elle ne concerne que la série S.**
- **Cette réforme n'a pas pour objectif de faire des économies !** Son objectif, c'est **d'améliorer l'orientation des élèves en leur permettant de changer de série**.
- La reconnaissance de l'histoire-géographie dans le tronc commun consacre cette discipline comme **un pilier de notre système éducatif**.

SUPPRIME T-ON LE PROGRAMME D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE DE TERMINALE S ?

- Absolument pas. **L'enseignement de l'histoire-géographie en 1^{ère} sera renforcé de manière à pouvoir couvrir l'ensemble du programme étudié jusqu'à présent en terminale.**
- Aujourd'hui, les élèves de la voie scientifique suivent 2h30 d'enseignement d'histoire-géographie par semaine en 1^{ère} et 2h30 en terminale. La réforme **renforce fortement cet enseignement** en 1^{ère} puisque les élèves suivront **un enseignement obligatoire de 4h soit 1h30 de plus par semaine.**
- Parce que les élèves de terminale S qui souhaitent continuer à apprendre l'histoire géographique, par goût ou parce qu'ils se dirigent vers des filières générales ou des classes préparatoires, doivent pouvoir le faire, **nous leur proposons un cours supplémentaire en option de 2h par semaine en terminale.** Comme pour toutes les options, l'histoire-géographie pourra donner des points supplémentaires au baccalauréat.

IL N'Y AURA DONC PLUS D'ÉVALUATION D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE AU BAC S ?

- Faux. **Nous faisons comme pour le français : les lycéens de la série scientifique, et eux seuls, passeront l'épreuve d'histoire géographique à la fin de la 1^{ère}.**
- Il s'agira d'une **véritable épreuve du baccalauréat** qui leur permettra de mieux répartir la charge de travail entre la 1^{ère} et la terminale. En terminale, ils pourront ainsi se concentrer sur leurs matières de spécialisation.
- **Le même dispositif fonctionne avec succès depuis près de 50 ans pour le français** avec une épreuve anticipée en fin de 1^{ère} pour tous les lycéens.

POURQUOI FAIRE CETTE RÉFORME DE L'APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ?

- **Améliorer l'orientation de nos jeunes, permettre à nos lycéens de changer de série en mettant en place des corrections de trajectoire : c'est le cœur de la réforme du lycée.**
- Pour permettre ces corrections de trajectoires, pour créer des passerelles entre séries, la réforme met en place **un tronc commun en 1^{ère}**. L'objectif est clair : permettre aux élèves qui souhaitent changer de série d'avoir uniquement à rattraper les enseignements de spécialisation de la série vers laquelle ils se réorientent.
- Aujourd'hui, les élèves de 1^{ère} S suivent 2h30 de cours d'histoire-géographie par semaine, alors que les élèves de 1^{ère} ES et de L suivent 4h de cours. **Les programmes sont différents, les horaires sont différents.** Avec la réforme, **tous les élèves de 1^{ère} suivront tous 4h d'histoire-géographie par semaine, et les programmes seront identiques.**

- Concrètement, avec cette réforme, un élève qui souhaite aller en terminale L à la fin d'une 1^{ère} S ne sera plus obligé de rattraper tout le programme d'histoire-géographie mais seulement les matières de spécialisation de la série L : **c'est une avancée considérable pour les élèves !**

LA PLACE DE L'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE EST « DÉGRADÉE » PAR LA RÉFORME ?

- C'est tout l'inverse. Aujourd'hui, un élève de la série S n'étudie pas des pages aussi fondamentales de l'Histoire pour la culture civique que la naissance de la III^{ème} République alors que c'est le cas des élèves des séries ES et L. Désormais, **l'histoire-géographie fait partie des disciplines fondamentales, communes à tous les élèves des premières générales**. Nous avons souhaité mettre en place ce tronc commun en 1^{ère} pour permettre aux élèves de **se forger une véritable culture commune, l'histoire-géographie en est un des piliers**.
- **L'enseignement de l'histoire-géographie est également renforcé en série littéraire** avec la création d'une matière « *grands enjeux du monde contemporain* » qui sera enseignée par des professeurs d'histoire-géographie. Cet enseignement novateur permettra de revaloriser la série L en multipliant les débouchés vers les filières d'excellence dans le supérieur.
- Tous les lycéens, de la classe de seconde à la classe terminale, pourront **approfondir leur connaissance en histoire-géographie dans le cadre des 2h d'accompagnement personnalisé** (soutien personnalisé, aide méthodologique ou orientation). Cet accompagnement concernera l'ensemble des disciplines et donc naturellement l'histoire et la géographie. Il sera très utile pour les élèves de 1^{ère} S qui souhaitent mieux se préparer à l'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat.

CETTE RÉFORME N'A QU'UN OBJECTIF : SUPPRIMER DES POSTES ?

- **Le but de la réforme n'est pas de faire des économies dans l'Éducation nationale**. Le Président de la République l'a dit lui-même le 13 octobre dernier : « *les conditions d'encadrement des élèves ne seront pas diminuées* ».
- Il s'agit d'une réforme **au service de l'intérêt de tous les élèves et de la réussite de chacun**.

Luc CHATEL